

À LIRE ATTENTIVEMENT. MERCI

Vous souhaitez proposer une personne de votre entourage qui œuvre dans la jeunesse, le sport, l'engagement associatif qui mérite d'être honoré.

Pour cela, vous devez remplir un formulaire de mémoire (Mémoire2014 V4) de demande très détaillée où vous retracez le parcours complet de la personne.

Avec impérativement un avis motivé faute de quoi il ne sera pas étudié.

Mode d'emploi du Mémoire 2014 V4 suite à informatisation des demandes

*Pour les critères de demandes "**Consulter le Guide Pratique Livret 2014**", l'ouvrir puis faire un clic droit en bas de la page pour tourner les pages. Guide téléchargeable sur le site du Comité : www.cdmjs93.fr*

1 – Enregistrez ce « Mémoire2014_diffusé » joint sur votre bureau ou dans un répertoire de votre choix. Conservez-le, il vous resservira pour d'autres demandes.

2 – Un fois enregistré, renommez le de suite au nom et prénom de la personne que vous présentez. Exemple : « DUPONT Louis » ne rien rajouter d'autre. Le nom en premier et prénom ensuite.

Attention ! Le remplir Impérativement informatiquement et transmettez-le par courriel uniquement. Les mémoires manuscrits ou scannés ne sont plus acceptés.

3 - Précisez la distinction demandée dans le champ (attention à bien respecter l'ancienneté décret 2013-1191 joint), la date de la demande et continuer pour tous les autres renseignements demandés.

Très important ! *Ne pas omettre le premier champ, téléphone obligatoire et adresse mail pour avis ou renseignements complémentaires (de la personne proposée).*

4 - Dans la nature des services rendus, bien préciser les services rendus dans l'association, bien détailler le parcours de la personne dans ses fonctions année par année (d'accompagnateur, de dirigeants, de membres du conseil d'administration ou du bureau, etc... ainsi que tous les postes occupés ou actions positives menées par celle-ci). S'il a fait partie d'autres associations auparavant le préciser également avec les années et les fonctions, ça compte également.

5 - Formulez votre avis qui motivera cette demande de distinction ministérielle auprès de la commission ad hoc. (Un simple "mérite cette distinction" ne suffit pas !) Ne pas recopier les services rendus mais donner un véritable avis.

6 - Bien, remplir vos coordonnées, signer le mémoire électroniquement ou avec votre signature scannée. (Obligatoire) un clic gauche dans la zone signature pour l'insertion de votre signature au format image. (Un problème nous contacter).

7- enfin, enregistrez votre travail "IMPRIMER LE FORMULAIRE" (pour votre archive papier si nécessaire) il vous reste à nous faire parvenir ce formulaire par mail uniquement en pièce jointe, accompagné de la copie de la CNI ou d'un extrait d'acte de naissance.

Vous serez avisé de la décision suite à l'arrêté préfectoral ou ministériel.

Attention les mémoires manuscrits ou scannés ne sont plus acceptés et ne sont plus pris en compte.

Le CDMJS93
Pantin le 29 juin 2014